

UNIVERSITÉS MINERVAL SALÉ, RÉUSSITE À LA CLÉ ?

Non seulement l'enseignement supérieur est un gouffre financier, mais en plus, nos étudiants sont incapables d'aligner des résultats potables (seulement 4 sur 10 réussissent en 1^{ère} année). D'où question : un minerval élevé ne serait-il pas le meilleur incitant à bûcher sérieusement ? PAR CANDICE VANHECKE

Bientôt, il sera là. A chaque carrefour. Sourire niais, regard mi-rieur, mi-implorant, tablier maculé de gribouillis et de traces de vomis, il secouera frénétiquement sa chope de bière vide devant le carreau de votre voiture, dans l'espoir que vous l'aidez à financer ses futures beuveries. Mais bien sûr, cher « bleu ». Non content d'aggraver tes problèmes d'acné persistante, tu t'apprêtes à creuser le trou de la Sécu pour soigner ton foie bientôt cirrhosé. Sans attendre ton entrée chez les AA, te rends-tu seulement compte, jeune poulpe décérébré, du pont que tu coûtes déjà à la collectivité ? Oui, toi, qui te prépares, une fois de plus, à échouer lamentablement aux examens de 1^{ère} bac. Malheur des sciences belges en pénurie de chercheurs : on n'a toujours pas inventé la super glu capable de lui visser le séant aux bancs des amphis de l'université. A défaut, peut-être faudrait-il songer à lui faire casser le cochonnet de ses tendres années, en « boostant » (un terme qui va lui parler) le montant de son minerval ?

Question motivation, il n'y a pas mieux que la responsabilisation et, au regard du taux de réussite en 1^{ère} année à l'université (38 % en Communauté française), on peut penser qu'il s'agirait de LA solution.

Oui, mais voilà, si l'on se fie au dernier rapport de l'OCDE, *Regards sur l'éducation – 2014*, il est quasiment impossible d'établir une corrélation entre le niveau des frais de scolarité et le taux d'obtention d'un diplôme universi-

taire⁽¹⁾. Par exemple, le Chili et la Corée du Sud réclament tous deux des frais supérieurs à 5 000 dollars US, mais le premier affiche un taux d'obtention d'un diplôme de 21 % (contre 39 %, en moyenne, pour les pays de l'OCDE), tandis que le second enregistre un taux de 49 %. A l'opposé, les frais de scolarité sont inexistantes en Suède et en Islande, où les taux d'obtention d'un diplôme s'élèvent respectivement à 35 % et 65 %. A noter qu'en Belgique, ce taux s'établit à... 18 %, soit le pire score des pays de l'OCDE, si l'on excepte celui du Luxembourg (9 %), excusé par le nombre élevé de ses nationaux qui étudient à l'étranger.

LES ACTIFS BOUDENT L'UNIF

Comment expliquer cette situation désastreuse ? Le recteur de l'Université de Namur, Yves Pouillet, pointe, avant tout, l'immaturité des étudiants : « *Les élèves du secondaire n'ont aucune idée du niveau d'exigence des universités. D'où un taux de réussite très bas en 1^{ère} bac, qui augmente les années suivantes* (ndlr : en 2011, le taux de réussite était de 56 % en 3^e bac et de 80 % en 2^e master). *Un test d'aptitudes réalisé, par exemple, en 5^e secondaire, et en collaboration avec des enseignants du tertiaire, leur permettrait de cerner leurs faiblesses et, au besoin, d'opter pour un autre choix scolaire. On pourrait également ins-*

taurer une année préparatoire à l'université, sans pour autant la rendre obligatoire. »

Le rapport de l'OCDE suggère aussi une autre explication à la faiblesse du taux d'obtention belge d'un diplôme universitaire. Dans ce type de formation, l'âge moyen des étudiants diplômés, en 2012, était de 22 ans, soit le plus bas des pays de l'OCDE (moyenne : 26 ans). Au moins 95 % des Belges qui entament des études tertiaires ont moins de 25 ans. Peu d'actifs retourneraient donc sur les bancs de l'école, l'offre scolaire actuelle ne leur permettant sans doute pas de développer des compétences spécifiques à leur domaine professionnel. Pour Yves Pouillet, « *L'université n'a pas à "coller" à l'évolution des besoins du marché du travail. Au contraire, son rôle est de préparer l'étudiant à faire face aux changements rapides qui s'opèrent sur ce terrain.* » Néanmoins, le recteur admet la nécessité d'améliorer l'accès des travailleurs à l'université, en développant des formations en alternance ou à horaire décalé.

TU DOUBLES ? TU DOUILLES !

Mais revenons à la question du coût du minerval. Si les effets d'une hausse de celui-ci sur les résultats scolaires sont loin d'être prouvés, pourquoi ne pas, au moins, l'appliquer pour les « serial doubleurs », qui plombent le budget du supérieur ? « *Les établisse-*

ments ont déjà la possibilité de refuser les étudiants qui redoublent plusieurs fois et pour lesquels elles ne perçoivent plus de subsides⁽²⁾, note le recteur de l'Université Saint-Louis, Pierre Jadoul. Pour autant, le choix d'accepter ou non un étudiant doubleur doit rester du ressort des autorités universitaires.» Il s'oppose également à une hausse du minerval pour ces derniers : «L'université doit continuer à jouer pleinement son rôle

d'ascenseur social, ce qui ne serait plus le cas si une telle mesure était adoptée.»

Pour son confrère de Namur, une hausse du minerval est, en tout cas, inévitable si les pouvoirs publics ne se décident pas à refinancer complètement l'enseignement universitaire :

«On pourrait effectivement envisager d'augmenter le minerval de plus de 1 000 €. Mais alors, il faudra mettre en place un système de prêts d'études digne de ce nom. Aujourd'hui, il est quasiment impossible, pour un étudiant, d'obtenir ce genre de prêt à la banque.» Il est vrai que les pays qui disposent d'un système d'aides publiques (bourses et prêts d'études) généreux enregistrent un taux d'accès à l'université (75%) nettement supérieur à la moyenne (59%), que leurs frais de scolarité soient élevés ou non. A l'opposé, le taux moyen d'accès des pays où les aides étatiques sont faibles – comme la Belgique – n'est que de 56%. Cependant, les étudiants qui

payent d'importants frais de scolarité se retrouvent bien plus endettés au sortir de leurs études. Un sacré boulet, au moment d'entamer sa recherche d'emploi sur un marché du travail saturé. Raison pour laquelle les Etats-Unis ont modifié, après la crise de 2008, leur système de prêts d'études, en conditionnant le remboursement des frais scolaires aux revenus des jeunes diplômés. A méditer. ■

CANDICE VANHECKE

(1) Pourcentage d'individus par catégorie d'âge qui obtiennent un diplôme durant la période visée, ici 2012.

(2) La Communauté française finance, au maximum, deux fois la même année d'études menant à un diplôme déterminé, trois fois la même année d'études si l'étudiant change d'orientation.

Dépenses publiques pour les étudiants : un investissement qui rapporte

La Belgique, championne des dépenses publiques en faveur de l'enseignement tertiaire ? Certes, sur 31 pays de l'OCDE⁽¹⁾, la Belgique est le neuvième Etat à consacrer la plus grande part de son PIB aux établissements supérieurs, à égalité avec les Pays-Bas et la Suisse (1,3 %, contre une moyenne OCDE de 1,1 %). Mais n'oublions pas qu'une partie de ce pourcentage (0,49 %) finance

les missions de Recherche & Développement des universités. De plus, le coût total de l'obtention d'un diplôme d'un étudiant belge est inférieur au coût moyen des pays de l'OCDE⁽²⁾ et est largement compensé par les bénéfices qu'en tirent les pouvoirs publics⁽³⁾. Pour preuve, le taux de rendement interne⁽⁴⁾ belge, qui s'établit à 15,1% (moyenne OCDE : 11,9 %), soit le 7^e meilleur TRI des pays de l'OCDE⁽⁵⁾. ■ c.vh.

⁽¹⁾ Pays qui ont rendu cette donnée publique, pour l'année 2011.

⁽²⁾ Ce coût total comprend le coût direct du cursus tertiaire, le manque à gagner fiscal et l'effet des bourses. En Belgique, ce coût s'élevait, en 2010 et pour un individu de sexe masculin, à 34 326 \$ (l'équivalent de 27 260 €), contre une moyenne de 38 044 \$ (30 210 €) pour l'ensemble des pays de l'OCDE.

⁽³⁾ Toujours pour un individu de sexe masculin en 2010, la Belgique dégage un bénéfice total (comportant les effets de la fiscalité, des transferts et du chômage) de 208 619 \$ (165 670 €), contre une moyenne OCDE de 144 390 \$ (114 665 €).

⁽⁴⁾ Rendement net dégagé sur un investissement.

⁽⁵⁾ Pays qui ont rendu cette donnée publique, pour l'année 2010.

Frais de scolarité à l'étranger : des pistes à explorer ?

Si, en Belgique, les frais de scolarité et les aides financières accordées aux étudiants varient en fonction des revenus des parents (ou de leurs propres revenus, s'ils sont fiscalement indépendants), il en va tout autrement dans bon nombre de pays de l'OCDE. Petit tour d'horizon.

- **Huit pays de l'OCDE** (Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Mexique, Pologne et Slovaquie) ne réclament aucun frais de scolarité à leurs étudiants.

- **En Australie**, les bourses disponibles

sont réservées, en priorité, aux étudiants qui optent pour une formation donnant accès à un métier en pénurie, ainsi qu'aux étudiants indigènes.

- **En Irlande, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni**, les frais de scolarité sont fonction du coût public du domaine d'études choisi par l'étudiant (plus ce coût est élevé, plus les frais de scolarité augmentent)⁽¹⁾.

- **Aux Etats-Unis**, les frais de scolarité varient en fonction de l'établissement choisi par l'étudiant⁽¹⁾.

- **En République slovaque**, les étudiants scolarisés à temps plein ne payent généralement pas de frais de scolarité, sauf ceux qui dépassent la durée théorique d'un programme d'études.

- **En Corée et au Japon**, les étudiants brillants qui peinent à financer leurs études peuvent bénéficier d'une réduction, voire d'une exemption des frais de scolarité. ■ c.vh.

⁽¹⁾ Ces informations figurent dans le rapport de l'OCDE *Regards sur l'éducation 2013* (les autres données sont issues du rapport 2014).